



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BURGNAC

N° 2026-20

**Séance du  
27 avril 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept avril, le Conseil municipal de la commune de BURGNAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Michel REBEYROL, Maire.

Date de convocation :  
20 avril 2026

Nombre de membres :  
En exercice : 15  
Présents : 15  
Votants : 15

Résultat du vote :  
Pour : 15  
Contre : 00  
Abstentions : 00

**Présents :**

M. REBEYROL, MME LASCAUX, M. BARDOULAT, MME GADEAUD, M. BILLY, M. LAGRANDANNE, MME SCHILDGE, MME DURAND, M. PLOUVIER, M. MEYNIER, M. LAUTRETTE, MME DEMONT, Mme DHONT, MME MAZAUD, M. IMBERT,

**Absents :**

**Secrétaire de séance :**  
Mme Elodie DEMONT

Demande d'une subvention pour le point à temps programme 2026

Monsieur le Maire rappelle la volonté permanente du conseil municipal de toujours améliorer l'état des voies communales. Ainsi, il a été convenu de demander une subvention au département pour le projet cité précédemment en objet.

**Considérant** que ce projet représente un effort financier important pour la commune, il propose au Conseil Municipal de demander à bénéficier de CTD.

**LE CONSEIL OÙ CET EXPOSE ET A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS :**

- **Adopte** ce projet et décide de demander l'aide au département en sollicitant l'attribution de CTD pour un montant estimatif hors taxe de **7 931,56 €** basé sur les dépenses de l'année 2025 pour les travaux de point à temps qui débiteront courant juin 2026.
- **Autorise** Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches et à signer tout document nécessaire à la réalisation du projet.
- **Dit** que le projet sera inscrit au prochain budget.

Fait et délibéré en mairie  
Les jour, mois et an que dessus  
Pour copie conforme

Le secrétaire de séance  
Elodie DEMONT

Le Maire,  
Michel REBEYROL

